

IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE AU BURUNDI : UNE ANALYSE EXPLORATOIRE DE HUIT ÉMISSIONS PUBLIQUES

Livin BUDABUDA

*École Doctorale de l'Université du Burundi
bulivinda@gmail.com*

Résumé

Au Burundi, l'importance des émissions publiques animées par le président de la République et / ou les porteurs paroles des différentes institutions de l'État divise l'opinion publique. D'une part, il y en a qui pensent que ce genre d'échanges correspondent aux principes d'un état démocratique et de l'autre, ceux qui pensent qu'il s'agit des dialogues qui n'apportent aucune solution aux problèmes des Burundais. Par analyse catégorielle du contenu de huit émissions publiques organisées de 2016 à 2019 et des opinions des professionnels des médias Burundais recueillies par entretiens semi-dirigés, cette étude conclut que ces émissions permettent aux gouvernants burundais de s'informer sur ce qui se passe dans le pays. Ces échanges ouverts contribuent à désenclaver les relations entre la presse et les institutions politiques avant de créer un espace de débat direct entre gouvernants et gouvernés. Mais, ces discussions soulèvent une inquiétude sur les sujets prioritaires dans ces discussions à la lumière des mécanismes juridiques, moraux et de la déontologie communicationnelle.

Mots-clés : *Communication publique, Burundi, émissions publiques, analyse exploratoire.*

Abstract

In Burundi, the importance of public broadcasts hosted by the President of the Republic and/or the spokespersons of the various state institutions divides public opinion. On the one hand, there are those who think that this kind of exchange corresponds to the principles of a democratic state and on the other, there are those who think that it is about dialogues which does not bring any solution to the problems of Burundians. By categorical analysis of the content of eight public broadcasts organized between 2016 and 2019 and the opinions of Burundian media professionals gathered through semi-structured interviews, this study concludes that these broadcasts allow Burundian rulers to learn about what is happening in the country. These open exchanges help to open up relations between the press and political institutions before creating a space for direct debate between rulers and ruled. But, these discussions raise a concern about the priority topics in these discussions in the light of legal, moral mechanisms and communication ethics.

Keywords: *Public communication, Burundi, public broadcasts, exploratory analysis.*

Introduction

La communication institutionnelle est une composante de la communication politique. Elle regroupe l'ensemble des actions de communication qui visent à promouvoir l'image d'une institution, d'une entreprise ou d'une organisation vis-à-vis de ses administrés et différents partenaires (Bathelot, 2017). Bien plus, la communication politique contraint les hommes politiques à modifier leurs relations avec la presse et à mieux tenir compte des réactions et aspirations de l'opinion publique. Ainsi, dans la politique moderne, il y a une complémentarité entre trois actions à savoir : l'information, la politique et la communication qui sont en concurrence de façon permanente (Wolton, 1989).

En Afrique, les États font recours à la communication publique pour attirer l'attention du peuple et assurer leur popularité. Ils cherchent à faire connaître leur projet de société et inciter à tout moment l'adhésion de la population. Dans ce processus, plusieurs canaux de communications sont utilisés, entre autres, la radio-télévision, les journaux et les réunions sectorielles. Dans son ouvrage collectif, « *La communication de l'État en Afrique : discours, ressorts et positionnements* », Ngono (2020) rassemble des témoignages sur base de recherches empiriques et nous donne un panorama global sur les mécanismes, enjeux, modalités et déterminants de la communication de l'État dans les pays d'Afrique.

Ce chercheur identifie des médias taxés de pro-pouvoir (médias de l'État) et ceux de l'opposition (médias privés). Entre ces deux extrêmes, il existe des médias internationaux taxés d'être à la solde du pouvoir en place ou de l'opposition par le fait qu'ils donnent du temps d'antenne aussi bien aux acteurs du gouvernement, de l'opposition et de la société civile. Il s'agit de la Radio France Internationale (RFI), la Broadcast British Corporation (BBC), la TV5 Monde qui proposent un traitement « pluraliste » et la Radio Chine Internationale qui réalise un traitement médiatique positif des gouvernements locaux afin de favoriser son implantation en Afrique.

Ajoutons que la propagande politique domine les médiats des États africains. Au Sénégal, le gouvernement profite des médias publics pour faire percevoir les dispositifs de service public comme des outils au service de la propagande politique de l'État. L'opposition profite de

certains médias privés pour dénoncer la corruption et la mauvaise gouvernance de la chose publique (Chéneau-Loquay & Diouf, 1998). Ce constat se fait également sentir au Gabon où Ovoudaga (2020) mesure une grande domination des acteurs institutionnels gouvernementaux et une forte référence à la figure du Chef de l'Etat dans les émissions de la télévision nationale censée jouer un rôle d'une tribune politique nationale démocratiquement inclusive. En Côte d'Ivoire, le même spectre se dessine et les médias publics semblent être abandonnés à cause de leur dose de politisation en faveur des réseaux sociaux qui amènent un ensemble de discours issus de toutes les forces vives de la nation (Kone, 2016).

Au Burundi, les acteurs politiques -essentiellement les gouvernants- ont toujours utilisé divers outils de communication, en s'exprimant sur la vie de la nation. C'est notamment les messages à la nation du président de la République, les sorties médiatiques occasionnelles et de très courte durée, comme les déclarations officielles, les conférences et points de presse, les communiqués de presse, les dossiers de presse, les interviews après les audiences des hautes autorités ou encore lors des événements officiels.

Par ailleurs, l'accès à l'information institutionnelle au Burundi a toujours été et demeure une préoccupation des professionnels des médias et de la population en général. A titre d'exemple, au niveau des forces de défense et de sécurité, pour un fait qui se produit dans un coin reculé du pays, il est difficile d'avoir une version officielle de ce qui s'est réellement passé. On doit passer par un porte-parole qui, visiblement attend un rapport de terrain pour s'exprimer. Souvent l'information tombe tardivement sous forme d'une version souvent filtrée ou altérée.

Dans cette recherche, les émissions publiques revêtent un intérêt social important dans la mesure où c'est une nouvelle forme de communication publique qui apporte une valeur ajoutée sur le domaine des sciences de l'information et de la communication car elle constitue presque une innovation dans les outils de communication existants. Dans cette perspective, nous définissons l'importance de ce type d'échanges publics en analysant les opinions des professionnels des médias burundais à la lumière du modèle bureaucratique de Weber (1971).

1. Cadre théorique

La communication institutionnelle publique est définie par Bessières (2018 : 11) comme « *un ensemble de techniques de légitimation constituant une communication publique indirectement politique* ». Elle regroupe un ensemble d'actions orientées uniquement vers la promotion de l'image et des valeurs d'une entreprise ou d'une organisation auprès de ses différents publics, en interne comme à l'externe. Les émissions publiques constituent un genre d'interview de type débat-panel (Levillain, 2018). La communication publique est la communication formelle qui tend à l'échange et au partage de l'information d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social, et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques ». Ses finalités sont identiques à celles des institutions publiques : « informer (faire savoir, rendre compte et faire valoir), écouter (les attentes, les interrogations et le débat public), contribuer à assurer la relation sociale (sentiment d'appartenance collectif, prise en considération du citoyen en tant qu'acteur) et accompagner les changements tant comportementaux que d'organisation sociale ».

À la lumière de la pensée politique d'Antonio Gramsci, Demers & Rueff (2018), on examine plusieurs présupposés, partagés par les recherches en communication publique, dans l'idée d'évaluer leur adéquation avec l'intention de donner une intelligibilité politique à ces phénomènes communicationnels. Ils montrent comment ces présupposés permettent de penser la compénétration des modalités coercitives et discursives du pouvoir politique, les antagonismes irréductibles et indécidables entre les groupes sociaux, mais aussi les articulations entre la société civile et la société politique.

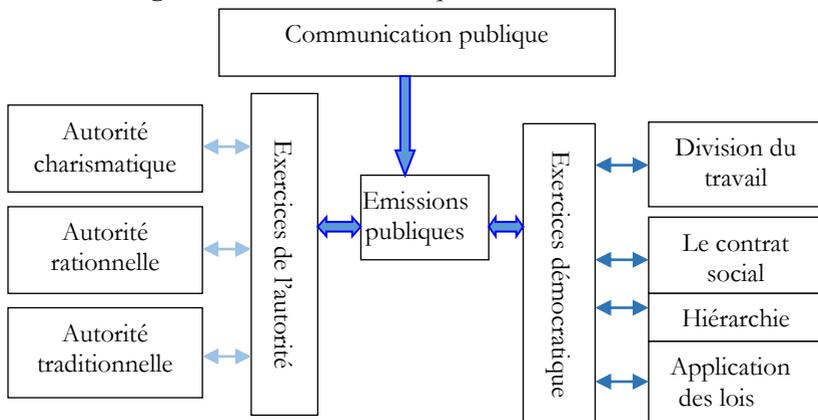
Dans ce qu'ils désignent de kaléidoscope théorique, nous avons retenu que la communication peut faire l'objet de diverses théorisations. Elle peut notamment être vue comme (1) un lieu d'expression politique face à l'Etat, une arène de débats réunissant les citoyens et les gouvernants autour des problèmes, des solutions et des programmes (Arendt, 1961) ; (2) un mécanisme par lequel le citoyen se manifeste, présente ses initiatives, affirme son identité et impose ses reconnaissances (Voirol, 2005) ; (3) une scène de liturgies, de cérémonies et de rites qui miroitent l'ordre social et politique en rendant visible les voix des différents acteurs de la communauté (Thussu, 2007) et (4) des chemins par lesquels émergent des pulsions, intentions, opinions, obsessions et

passions des hommes politiques, des partis politiques et des associations conduisant à des changements idéologiques (Kingdon, 1995).

Cette approche gramscienne du pouvoir politique renferme en son sein les principes du modèle théorique de la communication publique retenu pour cette étude. Le modèle bureaucratique de Weber (1995 :29) est défini comme « *un système d'organisation efficace, caractéristique des sociétés modernes, reposant sur des règles stables et sur un personnel spécialisé* ». Même si ce modèle ne sied pas parfaitement à la communication politique, il est utilisé par des hommes politiques pour informer et sensibiliser les administrés devenant ainsi, pour eux, un instrument de propagande.

Dans ces dernières années, les émissions publiques font partie des tâches définies par le Chef d'Etat burundais et les porte-paroles des différentes structures gouvernementales. Cet exercice du pouvoir s'accommode de près ou de loin aux grands courants classiques de l'organisation du travail systématisés par Taylor (1911) dans l'organisation du travail, de Fayol dans l'organisation administrative du travail et surtout Weber (1971) dans la théorie de la bureaucratie et de l'autorité. Dans notre réflexion, l'association de la bureaucratie et l'autorité nous pousse à privilégier le modèle de Weber par le fait que les émissions publiques burundaises incarnent l'autorité des pouvoirs publics et l'exercice des droits démocratiques des populations en présence.

Figure 1 : *Modèle bureaucratique de la communication*



Source : Théorie de la bureaucratie et autorité de Weber (1971)

De la figure 1 ressort que dans cette communication publique traduite par les émissions publiques, il y a une phase où les autorités en présence rendent des comptes à la population sur l'avancement de certains projets de développement en cours de réalisation. Sur base de cette communication verticale, il y a des dénonciations populaires qui mettent en jeu la division du travail, le contrat social, la hiérarchie et l'application des lois. Sur base des questions soulevées par la population, les pouvoirs publics prennent des décisions qui légitiment leur l'autorité rationnelle ou légale (application de la loi), l'autorité traditionnelle (prise en compte des valeurs et tradition burundaise) et l'autorité charismatique (l'affection et sentiments).

2. Méthodologie

En nous appuyant sur l'étude de Chapoulie (1983), nous avons fait recours à l'observation participante de l'organisation de ces émissions publiques depuis les actions préliminaires jusqu'au déroulement. Cette méthode nous a permis d'avoir accès à des niveaux d'informations difficilement appréhendables de l'extérieur. Et d'ailleurs, elle a été rendue facile par notre statut de journaliste chercheur qui nous différencie du groupe professionnel des communicateurs publics, notamment les portes paroles des différentes structures statales. Depuis 2016, nous nous sommes engagés à assumer, d'une manière diachronique, le statut d'observation participante des émissions publiques qui se réalisent au Burundi.

Les informations sur l'organisation de ces émissions ont été complétées par les opinions et les points de vue de 35 professionnels des médias et de la communication (journalistes et porte-paroles) recueillies par des entretiens semi-dirigés en Février 2022. Une fois combinées, ces informations ont été analysées en appliquant la méthode qualitative et quantitative tout en privilégiant l'analyse thématique catégorielle et évaluative.

Le recueil des données de terrain a compté sur l'usage d'un enregistreur, une fiche d'observation et un guide d'entretien. Le corpus est composé par l'intégralité de 8 émissions publiques animées de 2016 à 2019 et radiodiffusées sur la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB). Sur cette période qui succède la crise de 2015 (tentative de coup d'Etat), lorsque les émissions ont pris une forme de régularité temporelle de façon que leur analyse systématique devienne viable. Précisons que nos

analyses ont privilégié les questions posées lors des émissions étudiées et les réponses de nos interviewés ont été analysées en utilisant le logiciel Microsoft Excel.

Les informations recueillies par ces méthodes et instruments ont été soumises à une analyse catégorielle afin de répondre à notre hypothèse de départ, selon laquelle les émissions publiques animées au Burundi juste après la crise de 2015 auraient permis aux gouvernants de s'informer sur ce qui se passe dans le pays et aurait contribué à désenclaver les relations entre la presse et les institutions publiques.

3. Résultats

Comme nous venons de l'énoncer, cette étude se base sur le modèle Bureaucratique de Weber (1971) pour analyser huit émissions publiques réalisées au Burundi de 2006 à 2019. Ainsi, il s'agit d'indiquer l'organisation de ces émissions, les catégories des questions posées sans oublier l'importance et les suggestions soulevées par nos participants.

3.1. Organisation des émissions observées

A travers nos observations, nous avons constaté que les émissions publiques sont organisées tous les trois-mois. Mais nous avons pris pour échantillon une émission tous les 6 mois pour nous permettre d'observer un véritable changement dans l'opinion publique burundaise par rapport aux préoccupations des citoyens. Au moins de juin, elles sont animées par les porte-paroles des différentes institutions dans le but de faire une évaluation à mi-parcours de l'exercice des politiques publiques. Au mois de décembre, c'est le Chef de l'Etat qui anime ces émissions dans le but de faire une évaluation annuelle de l'action gouvernementale. Au cours de ces deux occasions, les porte-paroles des différents ministères et le Chef de l'État rendent compte aux Burundais des réalisations gouvernementales et ces derniers en profitent pour poser des questions relatives à leur vie quotidienne. Selon les pouvoirs hiérarchiques de chaque ministère, les grandes décisions sont prises en réponse aux préoccupations présentées par les intervenants.

Précisons qu'avant la tenue effective de ces émissions publiques, il se tient des séances de simulation réunissant les communicateurs (porte-paroles) d'une part et les professionnels des médias (les journalistes) d'autres parts. À la veille de chaque émission, tous les médias qui vont y participer sont conviés dans une unique conférence de rédaction pour

collecter les questions de l'heure dans tous les secteurs de la vie nationale. De ce fait, tous les journalistes présents se conforment à une même ligne éditoriale surtout que l'émission passe en direct et en synergie sur tous les médias régulièrement enregistrés et émettants sur tout le territoire national.

Ces émissions interactives se déroulent de 9 heures à 12 heures (3 heures). Elles sont réparties en deux grands moments, à savoir, la séance des questions des journalistes en présentielle et les séances des questions de la population qui se déroulent en présentiel et à distance (par téléphone ou réseaux sociaux). Chaque média participant et particulièrement la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB) se charge d'enregistrer, de diffuser en direct et d'archiver le contenu de chaque émission.

Le tableau 1 indique la fréquence et les animateurs des émissions observées.

Tableau 1 : Fréquence et animateurs des émissions observées

	2016	2017	2018	2019	Total
EPP	1	1	1	1	4
ECE	1	1	1	1	4
Total/an	2	2	2	2	8

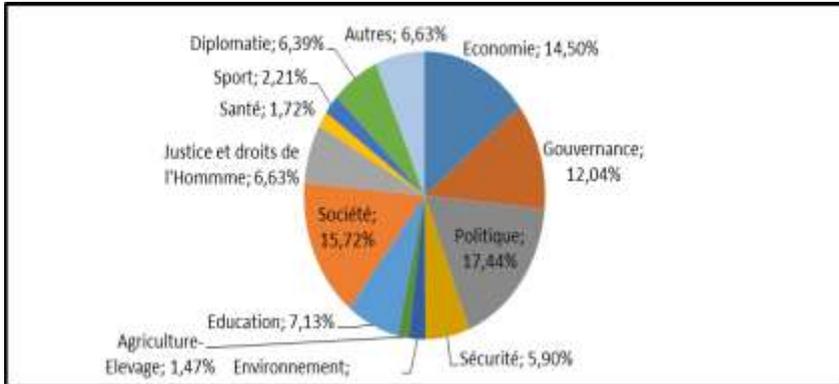
EPP= Emission des Porte-Paroles ECE= Emission du Chef de l'État

Source : Auteur

3.2. Catégories des questions posées

Dans notre étude, nous avons répertorié 407 questions qui nécessitent une catégorisation en fonction des secteurs d'activités, en questions posées par les journalistes et celles posées par la population. En ce qui concerne les secteurs d'activités, nous avons inventorié les questions relatives à la politique, la diplomatie, l'économie, la justice, l'éducation, la sécurité, l'agriculture, l'élevage, l'environnement, la gouvernance, la sécurité et d'autres. Le graphique 1 illustre leur répartition par secteur d'activité.

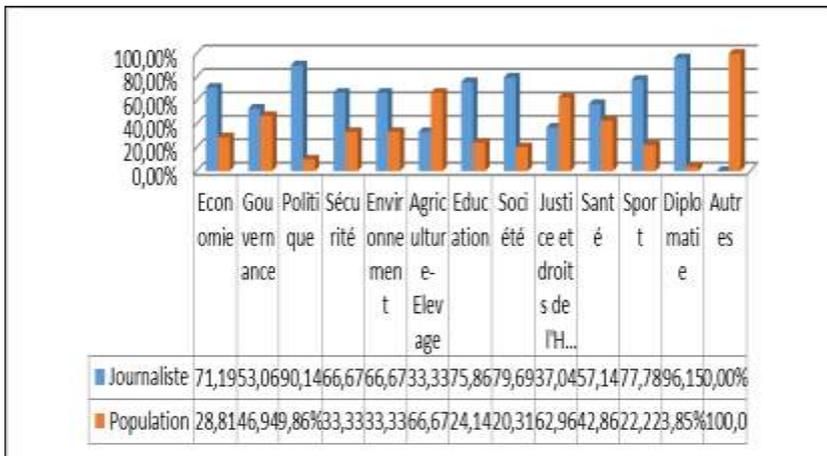
Graphique 1 : Répartition des questions par secteur d'activité



Source : Auteur

Du graphique 1, il ressort que les questions concernant la politique, le social, l'économie et la gouvernance occupent plus de 10% chacune et se taillent une grande part avec 59,7% des questions posées. La deuxième catégorie est constituée par des questions qui relèvent de la justice et droits de l'homme, la diplomatie, la sécurité et autres qui occupent entre 5 à 10% des questions posées. Le reste occupe moins de 5% des questions posées. Soulignons que la majorité des questions ont été posées par les journalistes comme l'indique le graphique 2.

Graphique 2 : Répartition des questions entre les journalistes et la population



Source : Auteur

Le graphique 2 montre que les journalistes ont posé beaucoup de questions dans les domaines économiques, politiques et diplomatiques. Les questions qui concernent la santé et la gouvernance sont posées par les deux groupes presque au même degré. La population a posé plus de questions relatives aux faits divers (demande d'aide et de faveurs, demande d'audience, les contributions), justice et droit de l'homme sans oublier dans le secteur de l'agriculture et l'élevage.

3.3. Importance des émissions publiques

Sur base des témoignages recueillis auprès de 35 professionnels des médias et de la communication à savoir les journalistes et des porte-parole des ministères, nous constatons que les participants à notre étude ont manifesté un degré de satisfaction nuancée, une valeur ajoutée partagée et des suggestions complexes. En effet, 74 % de nos répondants trouvent que ces émissions publiques sont très importantes pour la vie du pays. Ce n'est que 23 % qui les trouvent moins importantes contre 3 % qui conservent leur neutralité. Parmi les commentaires recueillis, il y a lieu de noter que ces émissions sont importantes dans la mesure où elles permettent aux autorités d'exercer la culture de redevabilité, d'ajuster leur politique aux doléances de la population, de gérer des plaintes. Ce sont des moments de partage des informations sur les défis courants de l'ensemble du pays.

Par contre, ces émissions apportent une confusion dans la mesure où certaines décisions prises écourtent les processus juridiques en cours et donnent lieu à des affirmations mensongères. Le tableau 2 indique le degré de satisfaction des participants vis-à-vis de ces émissions ainsi que la valeur ajoutée par rapport à l'accès aux informations institutionnelles.

Tableau 2 : Satisfaction et appréciation des émissions publiques

Appréciation		Degré de satisfaction			Valeur ajoutée						
Indicateurs		Insatisfaits	Satisfaits	Neutres	Non	Oui	Neutre				
Pourcentage		46%	51%	3%	23%	74%	3%				
Suggestions d'amélioration des émissions											
Élargir la couverture nationale	Impliquer les administratifs de base	Donner la parole à l'opposition	Animer les émissions le soir	Privilégier l'intérêt général	Renforcer la capacité des populations	Répondre aux questions sans faux fuyant	Augmenter le temps de participation	Évaluer l'impact de l'émission	Faire intervenir directement les réseaux sociaux	Poster les émissions aux réseaux sociaux	Animer des émissions par secteur
2%	2%	8%	2%	2%	45%	15%	15%	3%	2%	2%	

Source : Auteur

De ce tableau, nous constatons que les participants insistent sur la qualité des réponses fournies par les participants et surtout les portes paroles (45 %), l'élargissement de la durée de l'émission (15 %), l'évaluation de l'impact de ces émissions sur la vie quotidienne de la population burundaise avant l'organisation d'une nouvelle émission (15 %) et l'offre de la parole aux opposants.

4. Discussions

À la lumière du modèle bureaucratique de Weber (1971), il est évident que les dimensions démocratique et politique se croisent dans les émissions publiques au Burundi. Politiquement, il y a un souci de rendre efficace les services du gouvernement par le biais d'un communiqué officiel introductif, suivi du recueil, de l'analyse et de la résolution des problèmes soulevés par les journalistes et la population.

Il est très compréhensible que ces problèmes soient de nature politique, de justice, de gouvernance, de l'économie car ces émissions ont été souvent organisées en période de crise politique. Jusqu'à ce moment, le Burundi présentait une fragilité dans le domaine des droits de l'homme et dans les relations diplomatiques. Par ailleurs, les questions politiques et diplomatiques posées par les journalistes méritent une autre analyse car elles sont vues et approuvées à l'avance par les porte-paroles du gouvernement. La volonté d'affirmer l'autorité, son dévouement au service de la population ouvre des pistes sur la tendance politicienne bien évidemment de ces émissions en question. Et tout semble fait pour qu'il n'y ait pas une critique, un regard distancé des journalistes.

Du point de vue démocratique, ces émissions offrent la parole à la population en général, en commençant par les journalistes. Mais, avec un temps trop limité, des interférences téléphoniques et l'accès rudimentaire aux réseaux sociaux, nous pensons qu'une grande partie des Burundais ne parvient pas à présenter leurs doléances. Ainsi, les personnes autorisées à intervenir sont filtrées profondément pour ne pas poser des questions qui remettraient en cause le pouvoir en place. C'est du moins ce que nous pouvons lire sur les suggestions fournies par nos répondants.

Conclusion

Dans cette étude, nous venons d'analyser l'importance des émissions publiques comme l'une des stratégies utilisées par le pouvoir de Gitega pour assurer une communication publique élargie et renforcée. La forme de ces émissions est compatible avec le modèle bureaucratique de Weber (1971) une fois que les élus des pouvoirs politiques se rencontrent avec les populations pour échanger sur les problèmes divers qui hantent le pays.

Dans cette rencontre présenteielle pour les uns et distanciée pour les autres, les dirigeants légitiment leur autorité du point de vue légale, traditionnelle et charismatique. Les populations exercent leur droit démocratique en recueillant des informations sur l'état d'avancement des projets et programmes confiés aux différents services étatiques et en cherchant des réponses à leur préoccupation quotidienne.

Mais, cette forme bureaucratique conduit notre analyse à des résultats mitigés par la prédilection des questions imposée aux journalistes,

rétenion des réponses à certaines questions, le brouillard issu du mélange des secteurs de la vie nationale. Certes, cette analyse nous a permis d'avoir des informations sur ce qui se passe lors de ces émissions publiques, mais nous restons avec des interrogations sur la suite réservée aux réponses fournies à certaines autres questions.

Références bibliographiques

Arendt, Hannah (1961), *Condition de l'homme moderne*. Paris, Calmann-Lévy.

Bessières, Dominique (2018), « L'hybridité : une composante ancienne mais aujourd'hui démultipliée de la communication publique » In *Recherches en communication*.

Chéneau-Loquay, Annie, and Pape N'Diaye Diouf (1998), « Comment développer les usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour les besoins de l'échange ». In *Rapport d'une mission exploratoire au Sénégal*, pp18-24.

Fayol, Henry (1970), *Administration*. Paris, Dunod.

François Demers et Julien Rueff (2018). *Penser politiquement la communication publique*, URL :

<http://journals.openedition.org/communication/7622>

Gardère, Elizabeth, and Dominique Bessières (2020), *Action publique, communication et management*. Paris, Dunod.

Kingdon, John Weis (1995), *Agendas, Alternatives, and Public Policies*. New York, Harper Collins College Publishers.

Kone, Tahirou (2016), « De la question de l'(auto) régulation des nouveaux médias en Afrique de l'Ouest francophone. Enjeux éthiques et déontologiques du journalisme numérique ». In *Communication, technologies et développement*, V3 p.12-38.

Pauline Levillain, "Stratégies d'accommodation dans l'émission de débat politique *Question Time* (BBC1) : le cas de l'interrogation négative", *Anglophonia* [Online], 25 | 2018,

URL: <http://journals.openedition.org/anglophonia/1338>

Ovoundaga, Marcy Delsione (2020), « La télévision publique gabonaise et la construction d'une communauté nationale : 1963-2014 », l'Harmattan, p.1-460.

Taylor, Frederick Winslow, Luc Maury, and Louis Danty-Lafrance (1957). *La direction scientifique des entreprises*. Paris, Dunod

Thussu, Daya Kishan (2007), *News as Entertainment. The Rise of Global Entertainment*. London, Sage.

Voirol, Olivier (2005), « Les luttes pour la visibilité Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, 129(130), p.91-121.

Weber, Max (1995), *Économie et société 1. Les catégories de la sociologie*. Paris, Plon.

Weber, Max (1971), *Économie et société. Tome Premier*. Paris, Plon.